



LES STOUKISES 2020 - GUIDE DES PARENTS – VERSION DU 5 juin 2020

L'Été 2020 sera un été tout ce qui a de plus spécial. Par conséquent, le présent guide des parents peut être sujet à changement, et ce, sans préavis. Nous mettrons les dernières versions sur le site web, le Facebook et vous le recevrez par courriel. Il est toutefois de votre responsabilité de le lire attentivement. Merci de votre collaboration pour faire de notre camp de jour un endroit agréable et sécuritaire pour vos enfants.

COORDONNÉES

Services des Loisirs Angus-Bourbonnière – camp de jour Les Stoukises
5350 Lafond, 2^e étage
H1X 2X2
514-903-SLAB (7522)
info@slabrosemont.org
Heures d'ouverture du bureau : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30

COORDONNATEURS

Pour l'été 2020, nos trois coordonnateurs de site seront Madame Hermione et Monsieur Ninja et M. Pizz.
Information : 514-903-7522 (SLAB) – stoukises@slabrosemont.org

ANIMATEURS

Tous nos animateurs sont formés en animation et ont réussi leur DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation). Ils possèdent tous une formation à jour en secourisme général RCR/DEA niveau C. Nous vérifions les antécédents judiciaires de tous nos animateurs majeurs. Nous leur offrons également une formation maison d'une durée de 12h.

En plus, pour que nos animateurs soient prêts à faire face à la situation particulière que crée la Covid-19, nous leur avons offerts trois formations complémentaires : hygiène et salubrité et animation en période de distanciation sociale.

Ratio animateurs et jeunes

(Selon les modalités de la Direction Générale de la Santé Publique)

5-6 ans : 1 animateur pour 10 jeunes

7-8 ans : 1 animateur pour 10 jeunes

9 ans + : 1 animateur pour 10 jeunes

Piscine : 8 ans et plus / Patageoire : 7 ans et moins – Information à confirmer

HORAIRE

Camp de jour : lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Service de garde : Pour l'année 2020 il n'y aura pas de service de garde. Les mesure de la DGSP ne se prêtant pas à la tenue de ce dernier.

Camps thématiques : Pour l'année 2020 il n'y aura pas de camps thématiques. Les mesure de la DGSP ne se prêtant pas à la tenue de ces derniers.

Arrivée des enfants :

- Les enfants inscrits seulement au camp de jour doivent être présents au parc Lafond, dans la cour de l'Annexe de l'école St-Jean-de-la-Lande à compte de 9h. En date du 5 juin, le point d'arrivé et de départ d'une installation reste encore à confirmer. Les animateurs viendront prendre leur groupe en charge à l'extérieur. En cas de pluie, la procédure reste la même. **En tout temps, pour l'été 2020, les parents ne seront pas admis à l'intérieur du bâtiment.** Si un enfant est en retard, le parent devra appeler l'accueil du SLAB pour qu'un membre de l'équipe vienne chercher l'enfant. Il est impératif de respecter une certaine distanciation physique, nous demandons votre collaboration et votre patience.
- À l'arrivée de votre enfant, l'animateur vous posera des questions d'usage en lien avec la Covid-19. Ces questions vous seront posées à chaque matin. Si votre enfant ou vous ou un membre de la famille avez des symptômes de la Covid-19, l'enfant ne pourra pas être admis au camp. Un résultat de dépistage négatif sera demandé avant d'admettre de nouveau l'enfant.
- L'enfant, en entrant dans le centre devra se laver les mains ou utiliser du gel antiseptique. À toutes les fois que l'enfant entrera ou sortira de son local se sera à répéter.

Départ des enfants :

- Trois cartes au nom de l'enfant vous seront remis lors du premier matin de camp de votre enfant. Ces cartes attestent que l'adulte venant chercher l'enfant est autorisé à le faire. **Advenant que la carte soit oubliée ou que l'adulte n'en possède pas, nous vérifierons son identité.** Il est donc primordial de nous aviser si un adulte sans carte vient chercher votre enfant. Pour faciliter la recherche, vous pouvez également ajouter à votre dossier toutes les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Si votre enfant est autorisé à quitter seule, merci de nous en aviser.
- La personne responsable de venir chercher l'enfant devra se présenter à **16h** au parc Lafond, dans la cour de l'Annexe de l'école St-Jean-de-la-Lande. En date du 5 juin, le point d'arrivé et de départ d'une installation reste encore à confirmer. Afin de favoriser la distanciation physique, les parents pourront venir chercher leur enfant groupe par groupe. Il est important de connaître le nom de l'animateur de vos enfants. C'est à ce moment que vous devrez présenter votre carte. **Nous demandons votre collaboration et votre patience.**
- Le site de camp de votre enfant sera choisi en fonction de son âge et de son groupe. Il est possible que vous deviez faire plus d'un site pour récupérer vos enfants. Aucune exception ne

sera fait quant à l'emplacement des groupes. Nous serons toutefois conciliants quant à votre heure d'arrivée.

- **Si la température ne permet pas d'attendre à l'extérieur**, la personne responsable de venir chercher l'enfant devra se présenter à la porte principale du Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (pour les enfants qui seront au site GML). **En tout temps, il ne sera pas permis à l'adulte de circuler dans le bâtiment.** L'adulte devra présenter sa carte au membre du personnel responsable de surveiller l'entrée. Le membre du personnel appellera l'enfant. **Afin de favoriser la distanciation sociale, le parent sera invité à aller chercher son enfant à la sortie sud du bâtiment (près de la rue Laurier).** La carte au nom de l'enfant sera redemandée à cette deuxième porte. **Nous demandons votre collaboration et votre patience.**
- **Pour les parents donc les enfants seront au site SFS ou SJL, les consignes en temps de pluie suivront prochainement.**

Veillez noter qu'aucune impolitesse envers les membres de l'équipe ne sera tolérée. Les mesures sont mises en place pour assurer la sécurité de tous les enfants et tous les membres de l'équipe du SLAB. La situation étant exceptionnelle, nous demandons la collaboration de tous et chacun. Un manque de civisme envers un membre de l'équipe sera sanctionné par l'expulsion de l'enfant du camp de jour et ce, sans remboursement.

Frais supplémentaires

- Si l'enfant est laissé au lieu de rassemblement du site avant 9h, des frais de 5,00\$ seront chargés par tranche de 5 minutes d'avance.
- Si l'enfant n'est pas récupéré après 16h, des frais de 5,00\$ seront chargés par tranche de 5 minutes de retard. Veuillez toutefois noter que si vous devez aller chercher votre enfant à plus d'un camp, cette politique ne s'appliquera pas.
- En cas de retard de paiement, nous annulerons la semaine de camp de jour suivante au dossier de l'enfant, sans possibilité de remboursement.

Retard et départ hâtif

- Dans le cas où un enfant arrive en retard un matin de camp de jour, peu importe la raison, les coordonnateurs doivent en être avisés le plus rapidement possible.
- Pour autoriser un parent à quitter le camp avec son enfant avant la fin de la journée du camp de jour, les coordonnateurs doivent avoir une preuve écrite par courriel du parent le matin même avec le nom de l'enfant, son âge, la date et l'heure du départ et la raison du départ. Cette procédure a pour but de s'assurer que l'enfant est disponible au moment de l'arrivée des parents, que le gardien légal de l'enfant autorise le départ, et que le parent nous décharge de toute responsabilité à partir du moment du départ.

Annulation

- Avant le 23 juin, les frais d'inscription (boîte de matériel individualisé), **passée cette date, aucun de ces frais n'est remboursable.**

- Avant le 29 juin précédent le début du camp de jour (soit le 23 juin), tous les frais du camp de jour **à l'exception du frais administratif (chandail et matériel)** sont remboursables.
- Lorsque le camp est commencé, seuls les frais de camp de jour, moins un 10% de frais administratifs sont remboursés si la demande de remboursement est faite par **ÉCRIT** avant le **mercredi 12h** de la semaine qui précède la semaine de remboursement visée.
- En tout temps, passé le 29 juin de la première semaine du camp, des frais administratifs de 10% sont conservés lors d'une annulation.
- Vous pouvez nous envoyer vos demandes par courriel au : info@slabrosemont.org.

SITES

Pour respecter les recommandations de la Direction Générale de la Santé Publique, le camp de jour Les Stoukises se déroulera sur trois sites distincts :

1. Annexe de l'école primaire St-Jean-de-La-Lande (5095 9ème avenue) : groupes des 5-6 ans (4 groupes sur 6, **À CONFIRMER**)
2. Centre Étienne-Desmarteau (3430 Rue de Bellechasse) : groupes des 7-8 ans
3. Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (5350 rue Lafond) : groupes de 9+ et deux groupes de 5-6 ans (**À CONFIRMER pour les groupes de 5-6 ans**)

Il est à noter que le camp de jour se déroulera exclusivement à l'extérieur si la température le permet. Il est important de prévoir un volume plus important de crème solaire.

Également, les animateurs ne seront en aucun cas autorisé à mettre de la crème solaire à votre enfant. Il est donc important de lui montrer comment en mettre et de l'habiller de façon à ce que son dos soit protégé du soleil.

MATÉRIEL

L'enfant doit **OBLIGATOIREMENT** avoir en sa possession chaque jour :

- Vêtements d'été sportif, souliers de course **fermés avec bas**.
- Dans son sac à dos : maillot de bain, serviette de plage, bouteille d'eau, crème solaire, chapeau, **lunch FROID**, 2 collations, imperméable pour les jours de pluie.

Il est préférable que les effets personnels de l'enfant soient identifiés.

Si possible, nous demandons également aux enfants de laisser leurs effets personnels au camp afin d'éviter les risques de contagion.

Cette année, il n'y aura pas de chandail de camp pour les enfants. Ceux-ci se verront offrir une boîte de matériel d'activité individualisé. Cette mesure vise à limiter les risques de contagion qui sont possible lorsque le matériel est partagé.

Matériel **INTERDIT** au camp de jour :

- Nourriture contenant des noix ou des arachides
- Robes ou jupes
- Sandales
- Bottes de pluie et parapluie
- Jouet et jeux personnels
- Livre
- Cellulaire
- Lecteur de musique électronique
- Objets contondants ou d'autodéfense

Tout objet jugé inacceptable trouvé en possession d'un enfant sera confisqué pour la journée et les parents seront contactés. Les procédures disciplinaires nécessaires seront appliquées lors d'une récidive.

PROTOCOLE DISCIPLINAIRE

Le camp de jour Les Stoukises propose des activités plaisantes et agréables pour les jeunes. Pour garder l'harmonie parmi les campeurs, les animateurs établissent pour leur groupe des règles de conduite appelées *Code de vie*. Les campeurs doivent respecter ces règles, et des conséquences sont établies pour ceux qui ne coopèrent pas. Dans les cas où l'enfant récidive après l'application des conséquences, les coordonnateurs ont établi un protocole disciplinaire à l'extérieur du groupe.

Avant chaque étape, l'animateur aura suivi le code de vie établi pour le groupe, aura fait les avertissements correspondants et aura appliqué les conséquences nécessaires.

Étape 1

L'enfant est pris en charge au bureau des coordonnateurs et il devra discuter de son comportement non conforme. Il sera tenu d'expliquer son comportement, devra comprendre ce qu'il a fait et déterminer les actions à prendre pour s'améliorer. Un rapport sera rédigé par l'animateur et signé par le coordonnateur responsable.

Étape 2

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur rédigera un rapport et contactera les parents. L'enfant aura un temps de réflexion en dehors du groupe. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable.

Étape 3

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant sera suspendu une journée et, si possible, la journée de la grande sortie de la semaine, dû à ses agissements, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par le coordonnateur responsable et une copie sera remise au parent.

Étape 4

L'enfant est pris en charge par un coordonnateur et il devra discuter de son comportement non conforme. Le coordonnateur contactera les parents. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour les 5 prochains jours consécutifs, et ce, sans possibilité de remboursement. Le rapport sera signé par la coordonnatrice responsable et la direction et une copie sera remise au parent.

Étape 5

L'enfant est pris en charge par la direction et le coordonnateur en charge. Le parent sera contacté. L'enfant ne sera pas admis au camp de jour pour le reste de la saison, et ce, sans possibilité de remboursement.

En tout temps, si l'enfant se voit privé de camp de jour pour des mesures disciplinaires (suspension ou expulsion) aucun remboursement ne sera fait.

COMMUNICATION

Chaque vendredi, vous recevrez par courriel un journal pour vous informer des activités de la semaine suivante (pour vérifier votre adresse courriel, vous pouvez vous rendre sur notre site d'inscription, dans votre compte personnel). Il contient également des informations pour la prochaine grande sortie, des notes et rappels pour les semaines à venir, etc. Le journal sera également disponible sur le site Internet et sur la page Facebook du SLAB.

Le journal n'est pas un outil de communication infaillible, mais très pratique pour voir les événements à venir. Vous êtes invités à le consulter régulièrement pour vous tenir informés.

ENFANT MALADE/BLESSÉ/CONTAGIEUX

Malaise/maladie

Un enfant qui présente des signes de faiblesse, ou informe un animateur qu'il ne se sent pas bien sera mené aux coordonnateurs pour l'application des premiers soins. Dans le cas d'une faiblesse légère, passagère ou soignable selon les connaissances des coordonnateurs présents, l'enfant sera gardé dans leur bureau jusqu'à la fin de la journée ou jusqu'à ce que les symptômes disparaissent et que l'enfant se sente mieux. Un rapport d'intervention sera rempli par le coordonnateur et remis au parent.

Dans le cas d'une faiblesse grave ou dépassant les connaissances du coordonnateur, le parent sera immédiatement contacté ainsi que les premiers répondants si la situation l'exige.

Blessure

Un enfant qui se blesse pendant les heures du camp de jour ou du service de garde est soigné immédiatement par les animateurs ou les coordonnateurs. Dans tous les cas de blessure, un rapport d'accident est rempli par la personne ayant prodigué les premiers soins et un témoin signe le rapport. Si la blessure est superficielle ou mineure, les premiers soins seront faits à l'enfant, mais les coordonnateurs ne contacteront pas les parents.

Si la blessure est plus grave, les mesures nécessaires pour soigner l'enfant seront prises et les parents seront contactés lorsque la situation sera stabilisée.

Poux

Les camps de jour en général sont un milieu propice à la propagation de poux. Les animateurs et les coordonnateurs préviennent du mieux qu'ils peuvent la propagation, mais il y a toujours des cas de contamination chaque année. Par mesure de prévention, les enfants aux cheveux longs **devraient les attacher en tout temps.**

Dans le cas où un enfant est reconnu comme touché, les parents seront contactés et devront venir chercher l'enfant **immédiatement**. L'enfant demeurera avec les coordonnateurs et ne pourra pas participer aux activités jusqu'à l'arrivée du parent. Une vérification par un coordonnateur **et** le parent sera faite au retour de l'enfant. S'il y a encore présence de lentes ou de poux, l'enfant sera retourné chez lui.

COVID-19

Un enfant présentant des symptômes associés à la COVID-19 sera retiré de son groupe. Le parent sera immédiatement contacté et **il devra venir chercher l'enfant immédiatement.** Pour éviter la contamination, du matériel de protection personnel sera remis à l'enfant pour qu'il le porte (gants et masques). Advenant que celui-ci ne puisse pas porter le matériel de façon adéquate, le personnel qui s'occupera de l'enfant portera du matériel de protection personnel.

Pour la sécurité des autres enfants et des animateurs, le local fréquenté par l'enfant sera entièrement désinfecté, et ce, immédiatement après le retrait de l'enfant.

Pour que l'enfant soit réadmis au camp, il faudra qu'un test de dépistage ait été effectué et que le résultat de celui-ci soit négatif.

Voici une liste des symptômes les plus courants associés à la COVID-19

- de la fièvre,
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche.

Certaines personnes peuvent également éprouver:

- des courbatures et des douleurs,

- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- des diarrhées.

Si un ou des membres de votre famille présente un ou plusieurs de ces symptômes, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison pour la sécurité de tous.

REÇU D'IMPÔTS

Les frais de notre camp de jour sont admissibles à un crédit d'impôt pour frais de garde. Le taux du crédit d'impôt remboursable varie entre 26% et 75% selon votre revenu. À l'hiver, nous vous émettrons un relevé 24 (pour les frais de garde de l'année précédente) pour que vous puissiez ajouter ces frais à votre déclaration de revenus. Le relevé 24 sera accessible sur votre compte en ligne du SLAB. **Veillez prendre note que par souci de l'environnement, aucun relevé 24 n'est envoyé par la poste.** Pour éviter des retards dans la production de ce relevé, veuillez-vous assurer d'avoir transmis ou inscrit les bonnes informations lors de l'ouverture de votre dossier (nom et prénom écrit correctement, date de naissance complète, numéro d'assurance sociale et répartition du montant adéquate)

Merci et bon été! ☺

Le personnel de coordination et la direction